

# CONSEIL GENERAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du 29 Janvier 2010

---

Commission n° 6 - Affaires Culturelles, Patrimoine et Tourisme

Commission n° 7 - Finances

DGA-E – SERVICE DE LA COORDINATION ADMINISTRATIVE ET DU TOURISME

## RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL N° 6/06

OBJET : Budget primitif 2010 : Tourisme.

- Tous cantons.

**RÉSUMÉ** : Les crédits inscrits dans le cadre du Budget primitif 2010 sur le programme « Développement économique/ Tourisme », représentent un total de 3 124 273 € en dépenses de fonctionnement, stable par rapport au budget primitif 2009 (+ 0,11 %) et 2 260 000 € en autorisations de programme et 2 318 465 € en crédits de paiement d'investissement. L'année 2010 verra la réalisation des premières actions retenues dans le cadre du schéma départemental du tourisme 2009-2013. En matière d'aménagement, l'ouverture programmée du Centre d'Ecotourisme de Franchard, la requalification du Grand Parquet à Fontainebleau, la réalisation de la Maison du Chasselas à Thomery et l'ensemble des opérations financées dans le cadre des pôles touristiques régionaux permettront de consolider le positionnement et l'image de la Seine-et-Marne, comme destination touristique en Ile de France.

Les inscriptions de crédits qui vous sont proposées relèvent du programme « Développement économique/ Tourisme ».

**I - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT****OUVERTURE D'UNE ENVELOPPE DE DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2010**

Pour l'exercice 2010, je vous propose la création des opérations suivantes :

<b>Libellé de l'opération</b>	<b>Montant de l'opération en €</b>
1 - Randonnée des Trois Châteaux	30 000
2 - Institut Français du Tourisme	10 000
3 - Adhésion au Bureau International du Tourisme Social (B.I.T.S)	1 000
4 - Subvention de Fonctionnement du CDT	2 233 273
5 – Convention Disney/Département (volet Tourisme-actions CDT)	25 000
6 - Pôle Touristique régional Marne, Ourcq et Morins	61 000
7 - Pôle Touristique régional Sud, Seine et Loing	61 000
8 - Pôle Touristique régional Provinois, Bassée et Montois	61 000
9 - Espace du Tourisme Ile-de-France	335 000
10 - Subvention de Fonctionnement à l'Union départementale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative (U.D.O.T.S.I)	43 400
11 - Groupement des Professionnels de l'Industrie Hôtelière (G.P.I.H)	53 000
12 - Relais de Gîtes de France en Seine-et-Marne	47 400
13 - Association départementale des Logis de France	8 700
14 - Logis de France – Bonifications d'intérêts	7 000
15 – Hébergements de Plein Air	500
16 - Tourisme & Handicap	2 000
17 – Manifestations et Spectacles Départementaux	120 000
18 - Subvention de Fonctionnement aux Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiatives	25 000
<b>Total de l'enveloppe de dépenses 2010</b>	<b>3 124 273 €</b>

L'enveloppe globale que je vous propose d'adopter s'élève à **3 124 273 €** en 2010, stable par rapport à 2009.

### **1 – Randonnée des Trois Châteaux :**

L'édition 2009 avec plus de 10 000 participants a été un véritable succès avec des participants venus de toute l'Ile de France pour une randonnée de 40 kms pour les plus courageux.

Cette année, la manifestation est prévue le dimanche 11 avril 2010 sur un parcours similaire, grâce au partenariat entre le Conseil Général de Seine-et-Marne, le Comité Départemental du Tourisme, le CODERANDO 77 et avec le soutien financier du groupe « France Mutuelle » à hauteur de 50 000 € pour 2010.

Je vous propose d'inscrire à cet effet un crédit de **30 000 €** pour 2010, identique à celui inscrit en 2009, correspondant à des dépenses de communication, notamment la plateforme téléphonique de réservation, s'ajoutent à ce budget des dépenses d'alimentation, de logistique, des frais de personnel, ainsi que divers coûts d'organisation. En 2009, le budget total de la Rando s'est élevé à 120 000 €.

### **2 - Institut Français du Tourisme :**

Il convient de poursuivre notre engagement aux côtés du Comité Départemental du Tourisme, dans le cadre du projet de création d'un Pôle International du Tourisme en Seine-et-Marne par le développement d'un réseau national de l'excellence touristique et de projets visant à la professionnalisation des métiers du tourisme.

Je vous propose d'inscrire à cet effet un crédit global de **10 000 €** pour 2010.

### **3 – Adhésion au Bureau International du Tourisme social :**

Le BITS conduit des réflexions importantes, dans le cadre des programmes européens, notamment l'action préparatoire « CALYPSO », visant à développer le tourisme social en Europe. Des pistes d'actions ont déjà été identifiées telles que favoriser les échanges entre Etats membres, la mise en réseau des pays disposant de chèques-vacances et la création d'un portail européen visant à présenter une offre spécifique pour les jeunes.

Des défis importants restent à relever, aussi en Seine-et-Marne, du fait de la crise mondiale et en vue de s'adapter aux évolutions de la clientèle, d'améliorer la qualité et renforcer la distribution des produits destinés, aux séniors, aux jeunes, aux personnes en situation de handicap et aux familles en difficulté.

Aussi, je vous propose de reconduire notre adhésion au Bureau International du Tourisme Social (B.I.T.S), identique au montant voté en 2009, soit **1 000 €** en 2010.

### **4 - Comité Départemental du Tourisme de Seine-et-Marne :**

En 2010, le Comité Départemental du Tourisme poursuivra en adéquation avec les orientations du schéma départemental du tourisme, ses différentes missions dans les domaines de l'aménagement, de la communication, de l'animation, du marketing, des relations publiques et de l'instruction des labels touristiques. Il sera un opérateur majeur de sa mise en œuvre sur l'ensemble du Département, en y associant les différents acteurs du territoire.

Je vous propose de subventionner le Comité Départemental du Tourisme à hauteur de **2 233 273 €** pour l'année 2010, contre 2 184 260 € en 2009, soit une augmentation de + 2,24 % correspondant à la prise en compte du Glissement Vieillessement Technicité (GVT), pour une partie du personnel du Comité Départemental du Tourisme et à la compensation financière de la mise à disposition d'un agent du Département.

L'ensemble des subventions de fonctionnement et d'investissement versées au Comité Départemental du Tourisme feront l'objet d'un rapport spécifique dans le cadre de la séance du 29 janvier 2010.

#### **5 – Convention Département / Disney :**

Dans le cadre de la convention entre le Département, Disney et le Comité Départemental du Tourisme, ce dernier développe des actions pour promouvoir Disney et la Seine-et-Marne, par des actions de communication, de marketing et de promotion de la Seine-et-Marne, menées avec les hôtels situés à Disneyland Paris Resort.

Afin de poursuivre ce partenariat conventionnel, je vous propose d'inscrire un crédit de **25 000 €** pour l'année 2010.

#### **6 à 8 – Subvention de fonctionnement des 3 Pôles Touristiques :**

Depuis 2001, trois Pôles Touristiques régionaux ont été créés sur le Département. Ce dispositif mis en place en concertation avec la Région Ile-de-France permet de faire aboutir des projets de développement touristique émergents sur le territoire, de bénéficier d'un accompagnement technique et d'un cofinancement Région-Département. Trois chargés de mission assurent, sous la conduite de la Directrice de l'Aménagement du Comité Départemental du Tourisme, sur chacun des pôles, les missions d'animation, d'accompagnement et d'instruction des projets à vocation touristique portés par des collectivités territoriales ou des acteurs privés.

Afin de financer à parité avec la Région Ile-de-France les coûts de fonctionnement de ce dispositif, je vous propose d'inscrire et d'individualiser pour chaque pôle touristique en 2010, un crédit de **61 000 €**, identique à celui de 2009.

#### **9 – Espace du Tourisme Ile-de-France :**

Depuis 1992, le Département et la Région Ile-de-France associent leurs moyens financiers pour le fonctionnement de « l'Espace du Tourisme Ile-de-France », situé sur le site de Disneyland Paris Resort, près de la gare RER/TGV. Cette structure assure les fonctions d'un Office de Tourisme, à l'échelle de la région Ile de France, accueillant plus de 600 000 visiteurs par an, dans

un nouveau kiosque à l'architecture « Baltard ». Cette vitrine du tourisme seine-et-marnais est située au cœur du premier pôle touristique européen qui aura attiré 15,4 millions de visiteurs cette année.

Je vous propose d'attribuer à l'association une subvention de **335 000 €** pour 2010, identique à celle de 2009.

**10 – Union Départementale des Offices de Tourisme et des Syndicats d'Initiative (U.D.O.T.S.I) :**

Dans le cadre de la convention de partenariat signée le 8 juillet 2009, entre le Département, le Comité Départemental du Tourisme et l'Union Départementale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative de Seine-et-Marne, différentes actions de coopération ont été définies pour promouvoir le tourisme et professionnaliser l'accueil dans les Offices de Tourisme et les Syndicats d'Initiative qui jalonnent l'ensemble de notre territoire.

Je vous propose d'attribuer à l'Union Départementale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative, une subvention de **43 400 €** pour 2010, identique à celle de 2009.

**11 – Groupement des Professionnels de l'Industrie Hôtelière (G.P.I.H.) :**

Le groupement fédère des professionnels de l'hôtellerie et les représente auprès des collectivités, des administrations, des institutionnels et de la Confédération nationale des métiers et des industries de l'hôtellerie. Une nouvelle convention de partenariat a été contractualisée entre le Département et le GPIH, le 9 juillet 2009, qui prévoit de poursuivre l'intensification de la politique sociale et professionnelle par le tourisme et la mutualisation des compétences dans la constitution d'un réseau d'ingénierie et d'expertise performant, à la disposition des différents partenaires touristiques.

Je vous propose d'attribuer au GPIH une subvention de **53 000 €** pour 2010, identique à 2009.

**12 – Relais des Gîtes de France :**

Créée en 1981, cette association regroupe à ce jour, plus de 500 hébergements labellisés. Le Relais anime et coordonne des actions de formation aux valeurs du label « Gîte de France », à l'utilisation d'Internet et à la gestion économique et financière des équipements. Le Relais participe à de nombreux salons, afin de développer la notoriété de ces hébergements en France et à l'étranger.

Je vous propose d'attribuer au Relais des Gîtes de France de Seine-et-Marne, une subvention identique à 2009, soit **47 400 €** pour 2010.

**13 – Association départementale des Logis de France :**

L'association valorise l'enseigne « Logis » des hôteliers-restaurateurs indépendants qui proposent un accueil personnalisé, familial et assurent la promotion d'une restauration valorisant la cuisine régionale et les produits du terroir.

Je vous propose d'attribuer à l'association des Logis de France une subvention identique à 2009, soit **8 700 €** pour 2010.

**14 – Logis de France – Bonifications d'intérêt :**

Le Département a voté l'octroi d'une aide aux établissements labellisés « Logis de France », prenant en charge une partie de leurs intérêts annuels d'emprunts, contractés lors de travaux de rénovation ou d'amélioration de leurs aménagements ou de mise aux normes européennes. Je vous rappelle que cette aide correspond à 2 % du montant total des intérêts des emprunts contractés par les établissements affiliés à l'enseigne des Logis de France.

Je vous propose d'affecter un crédit de **7 000 €** en 2010.

**15 – Hébergements de Plein Air :**

Les campings, souhaitant s'investir dans une démarche qualité, peuvent solliciter l'obtention du label « Camping Qualité ». Au préalable, un audit doit être réalisé. Le Département a voté une aide permettant le financement d'une partie du coût de cet audit.

Je vous propose d'affecter un crédit de **500 €** en 2010.

**16 – Tourisme & Handicap :**

Les sites départementaux ayant fait la démarche d'engager des travaux pour améliorer l'accueil des personnes en situation de handicap, peuvent obtenir des panneaux labellisant leurs établissements. Cela permet ainsi une meilleure information des visiteurs et contribue aussi à faire connaître les problématiques du handicap.

Je vous propose d'affecter un crédit de **2 000 €** en 2010, contre 5 000 € en 2009, à répartir en Commission permanente.

**17 - Manifestations et spectacles départementaux :**

En 2009, trente cinq manifestations historiques et spectacles touristiques ont été soutenus sur le Département pour des demandes émanant le plus souvent du monde associatif à hauteur de 80 % des dossiers, le reste soit 20 % de la part de collectivités territoriales.

Les spectacles historiques de Meaux et de Provins remportent toujours un grand succès et déplacent de nombreux spectateurs et touristes. Les manifestations touristiques comme la « Fête de la Marne » et la « Fête de la Vénèrie » sur le site du Grand Parquet de Fontainebleau attirent sur plusieurs jours entre 20 000 et 30 000 personnes.

Je vous propose de reconduire cette opération en 2010, et d'affecter un crédit global de **120 000 €**, contre 122 000 € au BP 2009, à répartir en Commission permanente en 2010.

Je vous précise qu'une réflexion est en cours pour modifier les modalités de cette politique, dans le cadre de la mise œuvre du schéma Départemental du Tourisme.

### **18 – Aide au fonctionnement des Offices de Tourisme et des Syndicats d'Initiative :**

Le Département a apporté en 2009 son soutien au fonctionnement des 21 Offices de Tourisme et des 13 Syndicats d'Initiative en activité, que compte la Seine-et-Marne.

Je vous précise qu'une réflexion est en cours pour modifier les modalités de cette politique, dans le cadre de la mise œuvre du schéma Départemental du Tourisme.

Afin de permettre la pérennisation de cette action, je vous propose d'inscrire une somme de **25 000 €** pour 2010, identique à 2009, qui seront répartis, ultérieurement lors d'une Commission permanente.

## **II - RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

### **OUVERTURE D'UNE ENVELOPPE DE RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2010**

Pour l'exercice 2010, je vous propose la création des deux opérations suivantes :

<b>Libellé de l'opération</b>	<b>Montant de l'opération en €</b>
Taxe additionnelle à la taxe de séjour	510 000
Randonnée des Trois Châteaux	50 000
<b>Total de l'enveloppe de recettes 2010</b>	<b>560 000 €</b>

#### **- Taxe additionnelle à la taxe de séjour**

Il s'agit de la quatrième année de prélèvement de cette taxe, mise en place dans le courant de l'année 2006, et dont le montant est affecté au financement d'opérations touristiques dans le Département.

Je vous rappelle que la part la plus importante de cette taxe vient de l'offre hôtelière du Parc Disney et de ses environs. Le taux d'occupation des chambres a été de 87,3% en 2009, contre 90,9 % en 2008, ce qui a conduit à réviser à la baisse la prévision de recettes 2010 de 40 000 € par rapport à celle du BP 2009.

#### **- Randonnée des Trois Châteaux**

Compte tenu de l'ampleur technique et financière de la manifestation de la « Rando des Trois Châteaux », le groupe « France Mutuelle », partenaire du Comité Régional de Randonnée Pédestre, sera à partir de 2010 et pour deux ans, sponsor de la manifestation qui s'inscrit pleinement

dans le cadre de sa politique de soutien aux événementiels sportifs et conforme à ses principes fondateurs visant au développement culturel, moral, intellectuel et physique de ses membres.

Il apportera, pour ces raisons, une contribution financière significative à hauteur de 50 000 € en 2010, dans le cadre d'une convention de partenariat entre le Département, le CDT, le CODÉRANDO 77 et le Groupe France Mutuelle, adoptée à la Séance du 18 décembre 2009.

### III - DEPENSES D'INVESTISSEMENT

#### III - 1 OUVERTURE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME 2010

Pour l'exercice 2010, je vous propose la création des opérations suivantes :

Libellé de l'opération	Montant de l'opération en €	CP 2010 en €
1 - Aide à l'Hôtellerie Indépendante	120 000	40 000
2 - Aide aux Hébergements de plein air	120 000	40 000
3 - Aide aux Hébergements touristiques	100 000	30 000
4 - Aide Tourisme Handicap	50 000	20 000
5 - Pôle Touristique Marne, Ourcq et Morins	270 000	75 000
6 - Pôle Touristique Sud, Seine et Loing	270 000	75 000
7 - Pôle Touristique Provinois, Bassée et Montois	270 000	75 000
8 - Requalification Hippodrome du Grand Parquet	600 000	150 000
9 - Maison du Chasselas à Thomery	400 000	200 000
10 - Subvention d'investissement au CDT	30 000	30 000
11 - Subvention d'investissement aux OTSI	30 000	30 000
<b>Total de l'AP de dépenses 2010</b>	<b>2 260 000 €</b>	<b>765 000 €</b>

#### 1 – Aide à l'Hôtellerie indépendante :

Chaque année, le Département aide des hôteliers indépendants dans leur démarche de réhabilitation, de rénovation, d'agrandissement et de mise aux normes européennes de leurs équipements, afin de favoriser la rénovation du parc hôtelier seine-et-marnais. Ainsi, 4 hôtels ont été subventionnés en 2009, contribuant à la création de 11 chambres, la rénovation de 5 autres et la restauration des parties communes.

L'ouverture d'une nouvelle autorisation de programme d'un montant global de **120 000 €** permettra de répondre favorablement aux nouvelles demandes formulées en 2010.

#### 2 – Aide aux Hébergements de plein air :

Des aides, dans plusieurs champs d'action, sont proposées en faveur des hébergements de plein air, modes d'hébergement appréciés des touristes. Ainsi, la création de places pour accueillir tentes, caravanes, camping-cars et l'aide à l'acquisition d'hébergements légers de loisirs et insolites font l'objet de demandes de plusieurs porteurs de projets.

En 2009, 8 dossiers (camping, communes) ont été subventionnés pour des rénovations diverses, l'acquisition de mobil homes, la création de 2 aires de services pour camping-cars, l'acquisition d'une cabane dans les arbres à Arbonne-la-Forêt et de deux yourtes à Courpalay.

Je vous propose d'inscrire une autorisation de programme de **120 000 €** pour 2010.

### **3 – Aide aux Hébergements touristiques :**

Depuis plus de 25 ans, le Département intervient en faveur de la création d'hébergements touristiques en milieu rural. Ce sont plus de 700 hébergements qui ont été ainsi subventionnés, selon des labels, répondant à des grilles de critères précises : gîtes ruraux, chambres d'hôtes. Ainsi, en 2009, à titre indicatif 14 gîtes ruraux et 23 chambres d'hôtes « Gîtes de France » ont été subventionnés.

Compte tenu des demandes croissantes de ces types d'hébergement et en vue de favoriser l'allongement des séjours des touristes en Seine et Marne, je vous propose de poursuivre ces aides et d'inscrire une autorisation de programme de **100 000 €** pour 2010.

### **4 – Aide « Tourisme & Handicap » :**

Une des priorités des politiques touristiques départementales est de faciliter l'accès et la compréhension des sites touristiques aux publics atteints d'un handicap (auditif, moteur, mental ou visuel).

Le Département apporte depuis 2007 son aide, par une participation de 10 % du montant des travaux engagés, avec un plafond de 10 000 €, cette subvention complétant l'aide apportée par la Région Ile-de-France à hauteur de 40 %.

En 2009, 11 dossiers ont été subventionnés pour des travaux d'accessibilité (gîtes ruraux, chambres d'hôtes, restaurant et camping...).

Afin de poursuivre cette action, je vous propose d'inscrire une autorisation de programme de **50 000 €** pour 2010.

### **5 – Pôle Touristique Marne, Ourcq et Morins :**

Dans les conclusions de l'étude stratégique du Pôle MOM, quatre grands thèmes : le tourisme fluvial, la mémoire vivante, les loisirs de plein air, l'hébergement et l'accueil, ont été retenus comme porteur et moteur du développement touristique sur ce territoire.

En 2009, le lancement d'une étude de stratégie opérationnelle portant sur le tourisme, sur le territoire de la Communauté d'agglomération du Pays de Meaux, l'acquisition d'un foncier par la commune de La Ferté-sous-Jouarre, pour l'installation du futur Centre d'Interprétation de la Pierre Meulière et le lancement par le Comité Départemental du Tourisme, d'une étude d'identification et de création de produits touristiques complémentaires à l'offre « Villages Nature », constituent des exemples de réalisations dans le cadre du développement touristique du pôle.

De nouveaux projets sont en cours d'élaboration. Aussi, je vous propose d'inscrire une autorisation de programme de **270 000 €** pour l'année 2010, identique à celle ouverte en 2009.

#### **6 – Pôle Touristique Sud, Seine et Loing :**

Premier pôle touristique, créé en 2001, le pôle Touristique régional Sud, Seine et Loing voit émerger de nombreuses opérations de développement.

Ainsi en 2009, sur les communes de Barbizon, Saint-Fargeau-Ponthierry, Souppes-sur-Loing et sur la Communauté de communes de « Fontainebleau-Avon », des études et des projets structurants ont été subventionnés par le Département et la Région Ile-de-France.

Afin de poursuivre et de permettre leur réalisation, je vous propose d'inscrire une autorisation de programme de **270 000 €** pour 2010.

#### **7 – Pôle Touristique Provinois, Bassée et Montois :**

Il constitue le dernier pôle touristique régional créé sur la Seine-et-Marne. Suite aux conclusions de l'étude stratégique de développement du Tourisme et des loisirs lancée en 2008, certains dossiers ont vu le jour en 2009, à savoir : le lancement par le Comité Départemental du Tourisme d'une étude portant sur le schéma d'Aménagement et de Développement éco-touristique de la Bassée, le projet d'aménagement d'un site dédié au tourisme d'affaires porté par une entreprise privée, sur la commune de Louan et la scénographie de la Tour César et d'une partie du rempart attenant, projet porté par la commune de Provins.

Compte tenu d'une part, des perspectives d'autres projets ou opportunités, et d'autre part, en vue de permettre la concrétisation des opérations déjà envisagées, je vous propose d'inscrire une autorisation de programme de **270 000 €** pour 2010.

#### **8 – Requalification de l'Hippodrome du Grand Parquet à Fontainebleau :**

Le site du Grand Parquet est un des éléments de mise en tourisme et de valorisation du Sud Seine-et-Marne. Le projet architectural et environnemental d'un coût global d'environ 11 M€ (HT), porté initialement par la commune de Fontainebleau, vient par décision du 13 octobre 2009, d'être repris par la Communauté de communes de Fontainebleau-Avon.

La requalification du Grand Parquet avec la création d'une tribune, d'un restaurant et d'un centre des affaires équestres, sera un outil pour la mise en tourisme du territoire, en offrant un équipement de haute qualité pour l'organisation de manifestations équestres de haut niveau et d'événementiels. Il permettra de développer les nuitées sur le territoire et de compléter l'offre existante avec le château et la Forêt de Fontainebleau et ses nombreux villages environnants.

Ce projet est soutenu financièrement par l'Etat (Ministère de l'Agriculture et de la Santé, Ministère de la Jeunesse et des Sports), la Fédération nationale des Courses Françaises, la Région Ile-de-France et le Département de Seine-et-Marne.

Je vous propose d'inscrire une autorisation de programme de **600 000 €** pour 2010, un rapport avec un projet de convention avec la Communauté de communes de Fontainebleau-Avon, vous est soumis dans la même séance.

#### **9 – Maison du Chasselas à Thomery :**

Le projet de création de la future « Maison du Chasselas », permettra de présenter et de valoriser une sélection d'objets sur l'histoire de la viticulture et de la production du chasselas sur la commune de Thomery, rassemblés par l'association de Préfiguration du musée de la Vigne.

Une étude architecturale et scénographique, financée en 2007 dans le cadre du pôle Touristique régional Sud, Seine et Loing, a permis de définir un projet global d'aménagement qui valorisera les anciens garages de la Famille Salomon, acquis par le Syndicat Intercommunal des Maisons du Bornage et situés près du jardin fruitier et des serres.

Je vous propose d'inscrire une autorisation de programme de **400 000 €** pour 2010.

#### **10 – Subvention d'investissement au Comité Départemental du Tourisme :**

Cette année, l'accent sera mis sur la mise en réseau des trois sites dont dispose le Comité Départemental du Tourisme sur la Seine-et-Marne, à savoir : l'Hôtel d'Albe à Fontainebleau, le kiosque à Disneyland Resort Paris et le local à Serris. Cela permettra de faciliter la gestion comptable de l'ensemble des 3 sites.

Le renouvellement des installations informatiques et bureautiques obsolètes sera poursuivi ainsi que l'acquisition de logiciels d'enquête et d'analyse de données « Sphinx » qui permettront d'alimenter l'observatoire départemental du tourisme.

Je vous propose d'inscrire un crédit de **30 000 €** en 2010, à cet effet.

#### **11 – Subventions d'investissement aux Offices de Tourisme :**

Pour répondre aux demandes d'informatisation, de mise en réseau et privilégier la qualité de l'accueil au sein des Offices de Tourisme et des Syndicats d'Initiative, une ligne a été créée lors du Budget primitif 2007, à cet effet.

Le Département valorisera dans le cadre de l'application du schéma départemental du Tourisme, notamment l'action n° 15 : « Améliorer l'accueil et l'information sur les territoires », des projets structurants qui prendront en compte cette action par la qualité de l'accueil, de l'information et de la mutualisation des moyens sur un territoire donné.

Je vous précise qu'une réflexion est en cours pour modifier les modalités de cette politique, dans le cadre de la mise œuvre du schéma Départemental du Tourisme.

Je vous propose d'inscrire en 2010, un crédit de **30 000 €** pour répondre aux futures demandes, identique à 2009.

### III - 2 RAPPEL DES OPERATIONS DE DEPENSES NECESSITANT UNE INSCRIPTION DE CREDITS DE PAIEMENT 2010

Le tableau qui suit, détaille les opérations de dépenses antérieures au BP 2010 pour lesquelles des crédits de paiement sont prévus au titre de l'exercice 2010.

Libellé de l'opération	Année de création	Montant de l'opération en €	CP 2010 en €
Hébergement de plein air	2005	41 748,00	26 537
Valorisation Centre Ecotourisme Franchard	2006	1 340 000,00	200 391
Aide aux Hébergements touristiques	2007	95 850,40	11 670
Aide Tourisme handicap	2007	30 955,20	8 310
Pôle Touristique Marne, Ourcq et Morins	2007	260 784,00	57 500
Pôle Touristique Sud, Seine et Loing	2007	257 002,39	62 802
Aide aux hébergements touristiques	2008	100 408,00	30 800
Aide Tourisme handicap	2008	53 340,00	10 000
Pôle Touristique Marne, Ourcq et Morins	2008	270 000,00	33 000
Pôle Touristique Sud, Seine et Loing	2008	269 732,00	152 616
Pôle Touristique Provinois, Bassée et Montois	2008	270 000,00	161 600
Aide à l'Hôtellerie indépendante	2009	90 000,00	54 339
Hébergements de plein air	2009	150 000,00	70 000
Aide aux Hébergements touristiques	2009	100 000,00	30 000
Aide Tourisme handicap	2009	50 000,00	30 000
Déménagement du CDT	2009	2 000 000,00	200 000
Pôle Touristique Marne, Ourcq et Morins	2009	270 000,00	100 100
Pôle Touristique Sud, Seine et Loing	2009	258 400,00	181 400
Pôle Touristique Provinois, Bassée et Montois	2009	270 000,00	132 400
<b>Total des CP 2010</b>			<b>1 553 465 €</b>

Il convient de préciser que :

- les opérations portant sur les créations de gîtes et l'hôtellerie indépendante sont programmées sur une durée de trois ans, à compter de la signature de la convention et que certains retards quant à l'exécution des travaux peuvent voir le délai initialement prévu, prolongé.

- les travaux de construction du futur Centre Ecotourisme de Franchard, situé en forêt de Fontainebleau, viennent d'être lancés, l'ouverture au public est programmée pour le premier trimestre 2011. Le futur centre permettra de présenter et sensibiliser un large public à la forêt, à sa protection environnementale et au développement durable, dans un bâtiment aux hautes qualités environnementales et architecturales.

- la politique d'investissement dans le cadre des pôles touristiques régionaux se diversifie avec les trois pôles couvrant presque la totalité du Département et l'aide conjointe de la Région Ile-de-France qui permet ainsi de fédérer les territoires concernés et contribue à favoriser l'attractivité touristique de la Seine et Marne.

Le total des crédits de paiement 2010 s'élève donc, toutes autorisations de programme confondues, à **2 318 465 €** pour les dépenses d'investissement.

En conclusion, je vous propose d'approuver :

pour les dépenses d'investissement,

- la création des opérations 2010,

pour les dépenses de fonctionnement,

- la liste des subventions proposées à l'étape budgétaire.
- le renouvellement de l'adhésion au Bureau International du Tourisme Social.
- le renouvellement de la participation à l'Institut Français du Tourisme.

Les propositions d'inscriptions de crédits d'investissement et de fonctionnement seront reprises et votées par chapitre dans le rapport « Projet de budget primitif pour l'exercice 2010 ».

Le Président du Conseil général,

Vincent ÉBLÉ



Dossier n° 6/06 des rapports soumis à la commission  
n° 6 - Affaires Culturelles, Patrimoine et Tourisme

Rapporteurs : M. WALKER  
Commission n° 6 - Affaires Culturelles, Patrimoine et Tourisme

M. MOUTON  
Commission n° 7 - Finances

---

Séance du 1<sup>er</sup> Février 2010

OBJET : Budget primitif 2010 : Tourisme.

**LE CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE,**

Vu le rapport du Président du Conseil général,

Vu l'avis de la Commission n° 6 - Affaires Culturelles, Patrimoine et Tourisme,

Vu l'avis de la Commission n° 7 – Finances,

**DECIDE**

Sur le programme « Développement économique/ Tourisme ».

**I - Pour les dépenses d'investissement :**

- d'approuver la création sur l'autorisation de programme 2010 des opérations suivantes :

<b>Libellé de l'opération</b>	<b>Montant de l'opération en €</b>
Aide à l'Hôtellerie Indépendante	120 000
Aide aux Hébergements de plein Air	120 000
Aide aux Hébergements touristiques	100 000
Aide Tourisme Handicap	50 000
Pôle Touristique Marne, Ourcq et Morins	270 000
Pôle Touristique Sud, Seine et Loing	270 000
Pôle Touristique Provinois, Bassée et Montois	270 000
Requalification de l'Hippodrome du Grand Parquet	600 000

Maison du Chasselas à Thomery	400 000
Subvention d'investissement au CDT	30 000
Subventions d'investissement aux Offices de Tourisme	30 000
<b>Total de l'AP de dépenses 2010</b>	<b>2 260 000 €</b>

## II - Pour les dépenses de fonctionnement :

- de créer les enveloppes prévisionnelles de subventions suivantes :

Bénéficiaires ou enveloppes de subvention	CP / AD*	BP 2010 en €
Institut Français du Tourisme	AD	9 000
Comité Départemental du Tourisme de Seine-et-Marne	AD	2 233 273
Convention DISNEY / Département	AD	25 000
Pôle Touristique Marne, Ourcq et Morins	AD	61 000
Pôle Touristique Sud, Seine et Loing	AD	61 000
Pôle Touristique Provinois, Bassée et Montois	AD	61 000
Espace de Tourisme Ile-de-France	AD	335 000
Union Départementale des Offices de Tourisme et des Syndicats d'initiative de Seine-et-Marne	AD	43 400
Groupement des Professionnels de l'Industrie Hôtelière (GPIH)	AD	53 000
Association Départementale des Gîtes de France (Relais Départemental)	AD	47 400
Association Départementale des Logis de France		8 700
Association Départementale des Logis de France (Bonifications d'intérêt d'emprunts)	CP	7 000
Hébergement de Plein Air	CP	500
Tourisme et Handicap	CP	2 000
Manifestations et Spectacles Départementaux	CP	120 000
Subvention de Fonctionnement aux Offices de Tourisme et aux Syndicats d'Initiative	CP	25 000

\*à répartir ultérieurement en Commission Permanente ou Assemblée départementale

- de renouveler l'adhésion du Département à l'association du « Bureau International du Tourisme Social », pour l'année 2010.
- de renouveler sa participation à l'Institut Français du Tourisme, pour l'année 2010.

LE PRÉSIDENT,

V. ÉBLÉ

